



Référentiel de compétences

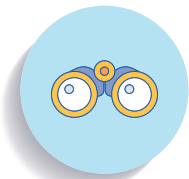
des conseillers en intégration
des personnes immigrantes

En bref

Avec la participation financière de :

Québec 





Qu'est-ce qu'un référentiel de compétences ?

C'est un outil qui décrit les compétences nécessaires à l'exercice d'une profession, les ressources nécessaires à la maîtrise des compétences et leur contexte d'exercice.



Qu'est-ce qu'un conseiller en intégration des personnes immigrantes ?

C'est un professionnel qui aide les personnes immigrantes à s'adapter à leur pays d'accueil. Il travaille pour des organismes à but non lucratif et offre une variété de services visant à faciliter l'intégration sociale et professionnelle des personnes immigrantes.



Quel est l'objectif du référentiel de compétences pour les conseillers en intégration des personnes immigrantes ?

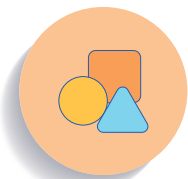
Il vise à servir de guide et d'aide au développement et au rehaussement des compétences des conseillers en intégration des personnes immigrantes.



Pourquoi était-il nécessaire de produire un référentiel de compétences pour les conseillers en intégration des personnes immigrantes ?

La production du référentiel était nécessaire afin de :

- > Présenter une définition commune de la profession telle qu'elle est exercée au Québec
- > Fournir un cadre de référence fiable et complet
- > Favoriser le développement et le rehaussement des compétences des conseillers
- > Valoriser la profession et reconnaître la contribution des conseillers à la société québécoise



Quelles sont les compétences nécessaires à l'exercice de la profession de conseiller en intégration des personnes immigrantes ?

1. Établir et maintenir une communication professionnelle aidante
2. Évaluer ou réévaluer les besoins des personnes immigrantes
3. Transmettre de l'information
4. Accompagner les personnes immigrantes dans leurs démarches d'installation et d'intégration sociale
5. Accompagner les personnes immigrantes dans leurs démarches d'intégration professionnelle
6. Animer des activités collectives de formation ou d'information
7. Mettre en œuvre des projets
8. Présenter la régionalisation de l'immigration et soutenir les personnes immigrantes dans leurs démarches d'établissement en région
9. Établir et maintenir des partenariats
10. Contribuer à l'amélioration continue des pratiques et des services offerts aux personnes immigrantes
11. Assurer son développement professionnel



Quelles étaient les parties impliquées dans la réalisation du référentiel ?

Le Centre d'appui aux communautés immigrantes de Bordeaux-Cartierville (CACI) a obtenu une subvention de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) dans le cadre du programme Évolution-Compétences, volet Innovation et connaissance pour réaliser le référentiel.

Le CACI a mis en place un comité de pilotage pour guider les travaux qui ont impliqué la participation de 11 organismes communautaires spécialisés dans l'intégration des personnes immigrantes et de 36 experts de la profession.



Quelles étaient les étapes d'élaboration du référentiel ?

1. Une recherche documentaire concernant la profession de conseiller en intégration des personnes immigrantes a été effectuée.
2. Une analyse de la profession a été réalisée notamment dans le cadre d'un atelier de trois jours impliquant des spécialistes de la profession.
3. Un rapport d'analyse de la profession a été publié.
4. Le référentiel de compétences a été élaboré.



Quelle est la prochaine étape ?

Le CACI et ses partenaires utiliseront le référentiel de compétences pour mettre au point des outils de développement et de rehaussement des compétences des conseillers en intégration des personnes immigrantes.

Ces outils seront mis à la disposition de tous les organismes communautaires en accueil et intégration pour qu'ils mettent en place des parcours cohérents d'apprentissage et de formation initiale et continue destinés aux conseillers.



caci-bc.org/referentiel-competences